

Perte de biodiversité : un enjeu critique à mieux appréhender

Suite à la récente publication de l'Agence européenne de l'environnement (AEE) sur l'état de l'environnement en Europe, le Centre d'analyse des risques du changement climatique (Cerac) et l'Institut géographique national (IGN) publient un rapport confirmant l'ampleur de la perte de biodiversité, et alertent sur les effets de cette perte sur les services essentiels qu'elle rend à notre société, et sur les lacunes qui empêchent d'en anticiper les conséquences à moyen et long terme.

Le rapport de l'Agence européenne de l'environnement (AEE) sur l'état de l'environnement, publié ce 29 septembre, sonne l'alerte : la perte de biodiversité touche désormais tous les écosystèmes en Europe. Cette perte compromet directement la résilience des milieux naturels et la capacité de notre société à faire face aux crises environnementales.

En Belgique, ce déclin est également très préoccupant. C'est ce que révèle l'étude publiée par le Cerac et l'IGN, ce lundi. L'ampleur de cette perte varie selon les types d'habitats. Les milieux agricoles connaissent la chute la plus marquée, notamment dans leurs populations d'oiseaux et d'insectes. Les espèces spécifiques aux forêts et aux zones humides subissent une diminution plus modérée, mais bien réelle.

La biodiversité menacée : un risque direct pour notre quotidien

Pollinisation, purification de l'eau, fertilité des sols, régulation du climat... toutes ces fonctions vitales dépendent d'une biodiversité en bon état. Celle-ci est le socle des services écosystémiques essentiels à notre société, comme l'alimentation, l'économie, et la santé qui inclut le bien-être. Aujourd'hui, l'ensemble de ces services est compromis par une perte généralisée du vivant.

De plus, la biodiversité des sols, en particulier, est fortement menacée par la fragmentation des milieux, l'artificialisation des terres, l'agriculture intensive, la pollution et le changement climatique. La hausse des températures et la modification du régime des pluies compromettent la composante vivante des sols, avec des conséquences concrètes sur la productivité agricole, la stabilité économique, la disponibilité en eau potable, etc.

Des zones d'ombre dans les données et leur utilisation

Pourtant, les conséquences concrètes de l'impact de la perte de la biodiversité sur les services écosystémiques restent trop peu comprises et analysées.

Or, comme le rappelle, le Ministre du climat et de la transition environnementale, Jean-Luc Crucke : *« La biodiversité est un pilier de notre transition environnementale et de la résilience de notre société. Elle est mise à mal par le dérèglement climatique, mais elle fait aussi partie des solutions face aux risques qu'il engendre. C'est pourquoi nous devons la protéger avec autant d'ambition que nous investissons dans la transition énergétique et la mobilité durable »*

Malgré les nombreuses initiatives régionales, et le cadre européen dans lequel s'inscrit la Belgique visant à suivre l'évolution de la biodiversité, **des lacunes importantes persistent dans l'évaluation des risques** induits par sa perte.

Les données disponibles permettent de documenter les tendances passées, mais elles restent insuffisantes pour anticiper les évolutions futures et la répercussion sur notre société. Selon Nils Bourland, expert en biosciences au Cerac : *« Il n'existe pas ou peu de modèle statistique robuste permettant d'appréhender l'évolution future de la biodiversité. Pour évaluer les conséquences de la perte de biodiversité sur notre société, nous devons être capables de comprendre ses tendances à venir selon tel ou tel scénario. Savoir d'où nous venons est une étape nécessaire pour envisager l'avenir, mais ce n'est pas suffisant. »*

De plus, certaines composantes primordiales de la biodiversité sont encore largement sous-représentées dans les dispositifs d'observation et de collecte de données existants. C'est notamment le cas des invertébrés et des micro-organismes, qui jouent un rôle clé dans la santé des sols, la productivité agricole et la disponibilité en eau potable. Ce déséquilibre dans les données crée un biais majeur, laissant de vastes zones d'ombre dans l'évaluation des risques.

Les recommandations du Cerac

Pour combler ces lacunes, le rapport propose plusieurs pistes dont :

- Développer la modélisation prédictive, en développant des outils capables de simuler l'évolution de la biodiversité selon différents scénarios.
- Renforcer l'étude de la biodiversité des sols, et inclure dans les programmes de recherche les groupes actuellement encore sous-représentés (les invertébrés, les micro-organismes, etc.), pour mieux identifier les menaces et dessiner les tendances, ainsi que pour proposer des mesures afin d'accroître la résilience des sols, améliorer la productivité agricole et renforcer la disponibilité en eau potable.
- Mettre en place une cartographie harmonisée des risques liés à la perte de biodiversité, afin de mieux cibler les mesures à mettre en œuvre et d'orienter les politiques publiques vers les zones les plus vulnérables.

CONTACT PRESSE

Karim Sheik Hassan • Directeur adjoint (FR)

Email : press@cerac.belgium.be

Tel : 02/5249903